

# **DECLARATIONS, ATTESTATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE SOUS-TRAITANT DANS LE CADRE DES LOIS SUR LE TRAVAIL ILLEGAL**

conformément à la loi n°91-1383 du 31 décembre 1991 et ses textes d'application, à la loi n° 97-210 du 11 mars 1997  
et le décret n° 97-638 du 31 mai 1997, à la loi n° 2004-810 du 13 août 2004,  
au décret n°2005-1334 du 27 octobre 2005 et au décret n° 2007-801 du 11 mai 2007

Tous ces documents et attestations doivent être rédigés en français ou accompagnés d'une traduction en français.  
Les attestations sur l'honneur et les documents fournis lors de la conclusion du contrat de sous-traitance  
doivent être renouvelés tous les 6 mois, jusqu'à la fin de l'exécution du contrat.

Je soussigné, (Nom et prénom) .... **RAVON Thierry**.....  
Agissant en qualité de représentant de l'entreprise "raison sociale" **SAS CHAPE LIQUIDE CHARENTAISE**..... (le sous-traitant)  
adresse ..**La Font Saint Martin 16430 BALZAC**.....

## **Article 1 DECLARATIONS ET ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR**

### **1 - Sous-traitant établi en France :**

- J'atteste sur l'honneur avoir déposé auprès de l'administration fiscale, à la date de la présente attestation, l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires.
- J'atteste sur l'honneur que je réaliserai, ou la société que je représente, les travaux avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L 1221-10, L 3243-2 et R 3243-1 du code du travail (déclaration d'embauche, remise d'un bulletin de paie au salarié avec les mentions obligatoires)  
*ou (cocher la case correspondante).*

### **2 - Sous-traitant établi à l'étranger, lorsque la prestation de service a une durée supérieure à un mois :**

J'atteste sur l'honneur que je fournirai à mes salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R 3243-1 du code du travail français ou de documents équivalents.

### **3 - Si le contrat principal est un marché public ou une délégation de service public, ou bien un marché conclu par une SA d'HLM ou une société d'économie mixte :**

- J'atteste sur l'honneur que je n'ai pas, ou la société que je représente, fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions de travail illégal visées aux articles L 8221-1, L 8221-2, L 8221-3, L 8221-5, L 8251-1, L 5221-8, L 8231-1 et L 8241-1 du code du travail, ou règles d'effet équivalent si le sous-traitant n'est pas établi en France.
- Je déclare que je, ou la société que je représente, ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de concourir aux marchés susvisés, ou règles d'effet équivalent si le sous-traitant n'est pas établi en France.
- Je déclare, ou la société que je représente, avoir souscrit les déclarations et effectué le paiement des impôts, taxes, majorations et pénalités ainsi que des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales, des cotisations aux caisses de congés payés, de chômage intempéries et d'assurance chômage et majorations y afférentes exigibles à ce jour, ou des règles d'effet équivalent dans mon pays d'origine ou celui de la société que je représente.

## **Article 2 PIECES ANNEXEES A LA PRESENTE DECLARATION**

**Je joins :**

### **■ Si le sous-traitant emploie sur le chantier des salariés étrangers soumis à autorisation de travail (article D 8254-2 du code du travail)**

- une liste nominative précisant, pour chaque salarié, sa date d'embauche, sa nationalité ainsi que le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail. Cette liste devra impérativement être complétée si le sous-traitant décide en cours d'exécution du chantier d'employer sur celui-ci du personnel étranger non prévu à l'origine, soumis à autorisation de travail.

### **■ Si le sous-traitant est établi en France (article D 8222-5 du code du travail)**

- une copie de l'attestation de fourniture de déclarations sociales émanant de l'URSSAF, datant de moins de 6 mois.  
et
- une copie de ma carte d'identification justifiant de l'inscription au répertoire des métiers,  
ou
- une copie de l'extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (extraits K ou K bis).

### **■ Si le sous-traitant est établi à l'étranger (article D 8222-7 du code du travail)**

- un document mentionnant le numéro de TVA intracommunautaire
- un document attestant la régularité de ma situation sociale, délivré par l'organisme de perception des cotisations sociales de mon pays d'origine ou une attestation, datant de moins de 6 mois, de fourniture de déclarations sociales émanant de l'URSSAF
- un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription
- si le sous-traitant n'est pas établi dans un pays de l'Union européenne, un document mentionnant l'identité et l'adresse du représentant du sous-traitant auprès de l'administration fiscale française

Fait à **BALZAC**..... le **16/01/2015**

**SAS CHAPE LIQUIDE CHARENTAISE**  
**Le sous-traitant,**  
**La Font Saint Martin 16430 BALZAC**  
**Tél. 05 45 90 66 24 - Fax 05 45 39 20 99**

© sebtp 06/2008 - Contrat de sous-traitance 46100 Annexe